

# L'IMPARTIAL

Union fait la Force

CIE DE L'IMPARTIAL, Propriétaire

Fondé en 1893 par Gilbert Buote et son fils François Joseph

F. J. BUOTE, Redacteur. Mme. F. J. BUOTE, Assistante.

Vol. I. No. 40. Nouvelle Serie

TIGNISH, ILE du PRINCE EDOUARD, MARDI LE 16 FEV, 1909

16 ANNEE.

## M. ISAIE SAUVE, COTEAU DU LAC, QUE., Guéri d'une échauffaison qui durait depuis vingt-cinq ans, par l'usage des Pilules Moro et du Savon "Bel-Po."

M. Isaie Sauvé vient à Montréal quérir, des médecins de la Compagnie Médicale Moro, des conseils qui lui sont d'une grande aide.

Un grand nombre d'hommes souffrent de mauvais sang et de maladies de peau. Pour eux il n'y a rien de mieux que les

## PILULES MORO

Les clous, les boutons, les échauffaisons, etc., sont des maladies dont les hommes souffrent souvent, et s'il est des maladies qui peuvent mettre à l'épreuve leur patience, ce sont celles-là.

Cependant, le désagrément d'avoir de ces éruptions est en soi de peu d'importance, et le point essentiel à considérer est bien la condition du sang qui fait qu'un homme souffre ainsi de maladies aussi ennuyeuses, car en sus des douleurs endurées, il y a le fait qu'un sang corrompu est le foyer d'où peuvent éclore toutes sortes de maladies beaucoup plus sérieuses et dangereuses les unes que les autres.

Bonne santé et mauvais sang sont incompatibles. Il faut donc continuellement se rappeler que les maladies ont bien peu de prise sur le système lorsque le sang est pur, et que les Pilules Moro pour les hommes qui souffrent de boutons, de clous, de démangeaisons, d'échauffaisons ou de toute autre maladie de la peau indiquant un sang mauvais, sont le remède à prendre.

Les Pilules Moro donnent appétit, aident la digestion, guérissent la dyspepsie et ramènent les forces. Les Pilules Moro agissent aussi sur les rognons et guérissent les troubles des voies urinaires.

Leurs effets sont doux et les nombreuses guérisons rapportées tous les jours dans les journaux prouvent leur grande efficacité, dans les cas sérieux comme dans les cas simples, et imposent leur usage aux hommes malades, comme le moyen le plus sûr et le plus rapide de rétablissement.

Si un homme qui prend les Pilules Moro n'obtenait pas l'amélioration désirée, il devrait, avant de les abandonner et de leur retirer sa confiance, consulter les Médecins de la Compagnie Médicale Moro dont la science et l'expérience peuvent assurer le succès dans les cas les plus graves. Les hommes qui ne peuvent se rendre à nos bureaux n'ont qu'à écrire aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro et à bien dire tout ce qui les torture et les inquiète; ils recevront, sans retard, les renseignements désirés et auront certainement lieu d'être aussi satisfaits de la consultation que si elle eût été personnelle.



M. ISAIE SAUVE, Coteau du Lac, Que.

M. Sauvé nous écrit ce qui suit :

"Je suis très bien maintenant. La démancheaison et l'échauffaison dont je souffrais, lorsque je suis allé vous voir, et qui durait depuis vingt-cinq ans, sont complètement disparues, grâce aux Pilules Moro et au savon Bel-Po dont je me suis servi. Je vous prie de le faire savoir."

M. ISAIE SAUVE,  
Coteau du Lac, Co. Soulanges, Qué.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No. 272 rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada ou aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées à :

COMPAGNIE MEDICALE, MORO,  
272 rue Saint-Denis, Montréal.

Le gouvernement ne veut pas qu'on refuse ainsi aux ministres, de prendre part à cette ouverture des soumissions. Aux Etats-Unis, toutefois, on ne lui permet pas.

L'enquête du juge Cassels, comme d'autres a prouvé qu'il fallait améliorer le système d'ouverture des soumissions. Il ne veut pas faire de cela une question de parti, mais une question d'intérêt public. Il voudrait que l'on n'achetât rien sans soumission, quand il s'agit d'une dépense de plus de \$2,000.

Il en appelle au gouvernement pour que celui-ci adopte sa manière de voir, qui n'est pas celle d'un partisan politique, mais d'un homme soucieux du bien public.

L'opinion du gouvernement

M. Pugsley lui répond disant qu'il n'y a pas possibilité d'ouvrir et d'altérer les soumissions, maintenant. Le gouvernement tient compte des circonstances; dans l'administration de l'Intercolonial, on demande toujours des soumissions qu'on ouvre à Moncton ou à Ottawa. Il n'y a pas de raison pour qu'on exige que trois fonctionnaires du gouvernement assistent à l'ouverture de ces soumissions; si on décrète la nécessité de ces trois fonctionnaires, rien n'empêche que l'on veuille ensuite qu'ils soient quatre. Dans chaque cas, actuellement le ministre et le sous-ministre sont présents; s'ils ne le sont pas ils se font remplacer par des subalternes.

La seule proposition raisonnable de M. Reid est celle qui permettrait aux soumissionnaires ou à leurs agents d'assister à l'ouverture des soumissions. Mais cela n'est pas d'intérêt public. Cela ne se fait nullement ailleurs. Ce que l'on fait ici se fait depuis 1867 et sous tous les régimes.

M. Reid répond que l'on devrait améliorer cela, d'après les découvertes faites au courant des enquêtes récentes.

M. Pugsley continue, disant que si l'on changeait le système, des soumissionnaires s'entendraient parfois et retireraient leurs soumissions, si elles ne leur donnaient qu'un léger avantage matériel, en faveur d'un autre qui leur paierait quelque chose pour leur bonne volonté.

M. Pugsley conclut au sujet de la motion Reid.

M. Monk

M. Monk, de Jacques Cartier, dit que la réponse de M. Pugsley ne répond pas aux arguments de M. Reid. Le peuple est sous l'impression que le gouvernement ne donne jamais les soumissions aux meilleurs soumissionnaires. Et cela, provenant du système actuel, empêche bien des entrepreneurs de faire des soumissions.

Il faudrait remédier à cette impression des gens et réformer le système actuel des soumissions. Les règles actuelles ne prévoient que la mise sous clé des soumissions. Pourquoi ne pas les sceller et les mettre en lieu sûr? M. Pugsley ne peut nier qu'il y a eu du favoritisme, sous tous les régimes, et qu'il faille adopter des mesures plus rigoureuses.

Le public et les soumissionnaires devraient avoir droit d'être présents à l'ouverture des soumissions. Cela empêcherait des fraudes et des changements. Ce dont M. Pugsley parle au sujet de soumissionnaires qui retireraient leurs soumissions est fantastique.

En Angleterre aux Etats-Unis, on donne le plus de publicité possible aux soumissions et à leur ouverture.

Ici même, on a affaire aux gens dont l'impression générale, est qu'on accorde des soumissions aux partisans du pouvoir. Pour faire cesser cette impression, qu'on adop-

te la mesure Reid.

M. Guthrie

M. Guthrie, ministériel, de Wellington Ontario, dit que la motion Reid ne parle pas de la publicité à donner aux soumissions, mais seulement du mode de les ouvrir.

Il nie le sentiment de suspicion public dont parle M. Monk. Si ce sentiment existe, c'est l'opposition qui l'a créé par ses insinuations malveillantes. Ce sentiment n'est pas fondé. Il est satisfait des règles actuelles qui requièrent la présence de deux principaux fonctionnaires lorsqu'on ouvre des soumissions.

Les soumissions ont toujours été tenues secrètes, avant d'être ouvertes, elles ont été ouvertes devant des gens raisonnables.

Il propose en amendement que les méthodes du 18 janvier 1909 soient considérées suffisantes pour la bonne gouverne des départements, quant à l'ouverture des soumissions.

M. Haggart

M. Haggart de Lanark, ancien ministre conservateur répond à M. Guthrie. Il dit qu'il a tort de croire que jamais des soumissions n'ont été ouvertes subrepticement. Quand aux soumissions ouvertes ailleurs, aux Etats-Unis et en Angleterre, on ne les tient secrètes que dans des cas particuliers.

Les achats, du temps des conservateurs, se sont faits presque tous par soumissions. Du temps des ministres, il n'y a pas eu de ces scandales de soumissions comme ceux des compagnies à bois de l'Ouest, l'an dernier. Il faut un remède applicable aux abus de l'époque, et M. Reid l'a proposé. Le gouvernement ne doit pas le refuser.

M. SPROULE

M. Sproule, de Grey-Est, oppositionniste, parle des affaires des limites à bois de l'Ouest où l'on a ouvert et manipulé frauduleusement les soumissions afin de les donner à des amis du gouvernement. Il parle aussi des contrats pour creusage des rivières donnés toujours à des amis du gouvernement.

On a élevé certains contrats de 50c à 55c la verge, en département des Travaux Publics, ce que nie M. Pugsley, qui déclare solennellement la fausseté de ces avancés, qu'on n'a pu prouver, du reste. Il s'en suit une discussion entre M. Sproule et M. Pugsley, où intervient M. Lancaster, puis un rappel à l'ordre, où M. Sproule dit que M. Pugsley a conseillé à un soumissionnaire qui avait obtenu une soumission à 50 cents la verge, ce que nie M. Pugsley.

M. Sproule dit que si un conservateur a des dragues, il ne peut jamais obtenir des contrats de creusage de gouvernement actuel.

(Suite à la quatrième page)

Renew your Youth.

Never before has the struggle for social and commercial success been so keen as in our own day, and to the victor and the victor and the vanquished alike comes a time when nerves and body cry rest. Nature and science have combined to produce an environment where tired men and woman may renew their youth. Or the main line of the Grand Trunk Railway System, at St. Catharines, Ontario, is situated "The Welland", where the ills of life are alleviated by bathing in the Saline Springs of the "St. Catharines Well," under proper medical supervision and attendance. Apply to 130 St. James street, Montreal, for booklet and further information.

### STATISTICS IN MEDICINE

#### OLD REMEDIES RETAIN THEIR POPULARITY

Investigations of French Physicians Show that Large Production of Synthetic Medicines is Not Crowding Out the Old Favorites.

A late despatch from Paris says:— Prof. Grimbert presented a notable paper before the Academy of Medicine on therapeutic tendencies in the last ten years. Basing his figures on medicines furnished to 219 large asylums and hospitals by the State Pharmacy, he finds that the old-fashioned medicines retain their popularity.

An expert authority on being interviewed states that the tendencies of the medical profession in Canada are along exactly the same lines. He gives the following old-fashioned vegetable mixture as the safest and best treatment for all stomach and liver troubles, constipation, disorder of the kidneys and bladder, and states that many of the leading physicians use these ingredients in some form, often by some fancy and expensive name: Fluid Extract Cassia, 1/2 oz.; Compound Syrup of Rhubarb, 1 oz.; Fluid Extract Carina Compound, 1 oz.; Compound Syrup Sarsaparilla, 5 oz. Take one teaspoonful after each meal and at bedtime.

This acts in a pleasant way, and is free from the bad effects of strong purgatives and synthetics.

We advise all our readers to cut this valuable formula out and use it. Any druggist can supply these ingredients at a small expense. You can mix them at home if you prefer.

### MAIL CONTRACT

SEALED TENDERS addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday the 26th, February, 1909 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six times per week each way, between Charlottetown and Cherry Valley from the Postmaster General's pleasure.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post Office of Charlottetown, Cherry Valley and Route Offices and at the Office of the Post Office Inspector at Charlottetown.

Post Office Inspector's Office  
Charlottetown 13th, January, 1909  
JOHN F. WHEAR  
Post Office Inspector

Le Sunlight Savon est supérieur aux autres savons, mais c'est lorsqu'il est employé suivant la méthode Sunlight qu'il démontre sa plus grande supériorité. Achetez Sunlight Savon et suivez les directions.



### Pour Combattre l'amaigrissement !!!

Après une longue maladie, la faiblesse et l'amaigrissement-persistent souvent d'une manière désespérante. L'appétit fait défaut, l'estomac ne supporte que difficilement les aliments solides. C'est là que vient à point ce merveilleux aliment liquide :

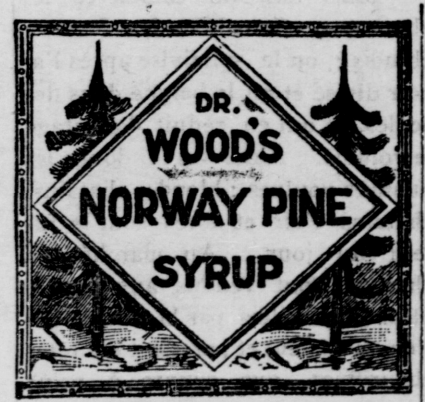
### Le Vin des Carmes

dont la formule d'après le Code Français est connue et hautement approuvée par la profession médicale. Il rend l'appétit, tonifie le système et reconstitue rapidement l'organisme désemparé. C'est un fortifiant actif autant qu'énergique. Il est recommandé chaleureusement par toutes les personnes qui l'ont employé. En voici une attestation concluante :

CERTIFICAT DU GOUVERNEMENT.—J'ai fait l'analyse du VIN DES CARMES et constaté que les principes actifs de la préparation sont conformes à la forte mule. Au point de vue médical c'est un excellent vin, appelé à rendre de grands services aux personnes faibles, aux convalescents, anémiques, dyspeptiques, etc.

DR. M. FISER, Analyste public

A. Toussaint & Cie, 194 rue Saint-Paul, Québec



### Mail Contract

Sealed Tenders, addressed to the Postmaster General, will be received at Ottawa until Noon, on Friday the 12th, March, 1909 for the conveyance of His Majesty's Mails, on a proposed Contract for four years, six times per week each way, between Hunter's River and North Rustico from the Postmaster General's pleasure.

Printed notices containing further information as to conditions of proposed Contract may be seen and blank forms of Tender may be obtained at the Post offices of Hunter's River, North Rustico and route office and at this office.

Post Office Inspector's Office,  
Ch'town P. E. I. 1909  
JOHN F. WHEAR  
Post Office Inspector,  
22nd January 1909

Combines the potent healing virtues of the Norway pine tree with other absorbent, expectorant and soothing medicines of recognized worth, and is absolutely harmless, prompt and safe for the cure of

COUGHS, COLDS, BRONCHITIS, HOARSENESS, CROUP, SORE THROAT, PAIN or TIGHTNESS IN THE CHEST,

and all throat and lung troubles. It is put up in a yellow wrapper, 3 pine trees the trade mark and the price 25 cents.

A HARD DRY COUGH.

Mr. J. L. Purdy, Millvale, N.S., writes:—"I have been troubled with a hard, dry cough for a long time, especially at night, but after having used Dr. Wood's Norway Pine Syrup, for a few weeks, I find my cough has left me. To any person, suffering as I did, I can say that this remedy is well worth a trial. I would not be without it in the house."

Dr. A. L. Purdy, Dentist  
ALBERTON

Will be at Tignish, until further notice, the 24rd. and 25th. of the month and every last Tuesday and Wednesday of each month.

## Le Parlement Federal

Longue discussion à la Chambre des Communes au sujet de la manière dont il convient de disposer des soumissions pour les entreprises publiques. Une motion de M. Reid a ce propos

Ottawa, 27 janvier 1909.

A l'ouverture de la séance, à deux heures—la séance du mercredi est toujours à cette heure là—le gouvernement répond à certaines questions, la plupart posées par des députés de l'opposition.

Plusieurs questions relatives au ministère de la navigation sont remises à une date ultérieure, une indisposition de M. Brodeur l'empêchant de venir en Chambre ces jours-ci.

Sir Wilfrid Laurier dit à la Chambre que M. C. Schreiber est l'arbitre des difficultés survenues entre la Commission et la Compagnie du Grand-Tronc-Pacifique au sujet de classification de terrains.

Il apprend aussi à la Chambre que le gouvernement créera, au

cours de la session, un ministère séparé du Travail.

M. Lemieux apprend à la Chambre que il y a à l'heure actuelle 6,000 boîtes de livraison rurales, achetées aux Etats-Unis à \$3.00, qu'elles sont distribuées dans 124 divisions, et que cela augmente de 25% le coût de livraison des mailles.

Les soumissions

M. Reid, de Grenville, prend la parole au sujet des soumissions publiques.

Voici son avis de motion :

"Que cette Chambre est d'avis que les soumissions reçues dans tout département du gouvernement devraient être mises immédiatement

en lieu sûr et scellées de manière à empêcher toute possibilité ou soupçon d'altération; qu'elles devraient être ouvertes en public aux temps et liu mentionnés dans l'annonce en présence d'au moins trois fonctionnaires principaux du département; et que les soumissionnaires ou leurs agents dûment autorisés devraient pouvoir être présents aux temps et lieux susdits et voir ouvrir, s'ils le désirent, les dites soumissions".

D'après lui, le système actuel permet aux favoris d'un gouvernement de connaître à l'avance des soumissions rivales et de modifier les leurs à leur avantage.

Ce serait mieux pour le ministre de ne pas assister à l'ouverture des soumissions.